

## Solutions locales, solutions globales

SOLUTIONS DE PRODUCTION	4
DOSSIER	18
AGENDA	28
QUALITÉ & EFFICACITÉ	30
JURIDIQUE	43
PUBLICATIONS	44
ABONNEMENT	45

«Énergie & développement durable magazine», bimestriel édité par Éditions de l'électricité et du développement durable, 38 rue Dunois, 75013 Paris, SARL de presse au capital de 10600 euros, RCS PARIS B 444 487 912, gérant Dan Bialod, associé Hubert Plateaux.

**Directeur de la publication et rédacteur en chef :** Dan Bialod

**Rédacteurs :** Marc Lavan, Paul Cantor,

**Directeur artistique :** Hubert Plateaux

**Maquette, réalisation technique :** Jean-Marie Cathelain

**Illustrations :** Laurence Moussel

**Contacts rédaction :**  
e-mails : [prenom.nom@2e2d.info](mailto:prenom.nom@2e2d.info)  
fax/voix : +33 (0) 1 56 72 93 39  
tél : +33 (0) 1 53 61 91 25

imprimé sur papier 100% recyclé  
Cyclus Print

**Abonnements et publicités :**  
e-mail : [admin@2e2d.info](mailto:admin@2e2d.info)  
fax/voix : +33 (0) 1 56 72 93 39  
tél : +33 (0) 1 45 15 89 47

**Commission paritaire :** 0206 T 84227  
**ISSN :** 1764-2817  
**Dépôt légal :** à la parution

Impression Corlet  
14110 Condé-sur-Noireau

**Abonnement annuel au magazine**  
(6 numéros et quatre hors série)  
**55 euros TTC**

SUSTAINABLE ENERGY EUROPE  
2005-2008



Revue publiée avec le concours  
du Centre national du livre

Le changement climatique prend en ce moment le devant de l'actualité et de nombreux acteurs se préoccupent soudainement des enjeux que nous analysons régulièrement. Dans le discours, l'analyse sur la réalité et les conséquences du changement climatique est bien partagée. Même le gouvernement fédéral américain, sans changer de politique a fait évoluer le discours. Au passage, il y a de bonnes choses à prendre, comme la décision de pousser le développement des biocarburants cellulosique de deuxième génération ou encore le concept de véhicules hybrides rechargeables, qui donne lieu à des annonces de réalisations. Comme le montrent plusieurs des articles de ce numéro, des sociétés n'hésitent pas à s'engager dans ces voies.

L'irruption du changement climatique dans l'actualité quotidienne s'accompagne de tous les excès. Ainsi, on a pu entendre annoncer la fin de l'humanité dans 50 ans du fait du changement climatique, ce qui constitue un raccourci saisissant mais peut-être un peu excessif. En accumulant les exagérations, on risque de décrédibiliser l'annonce des risques réels. Ce qui est sûr, c'est que l'ampleur du changement climatique se joue en grande partie dans les cinquante prochaines années et que les politiques pour lutter contre, quelles que soient les options choisies, doivent être mises en œuvre très rapidement.

En France, les politiques de tous horizons ont fait allégeance écologique. La création d'une organisation des Nations Unies pour l'environnement prend forme. Elle ne sera pas de trop pour parvenir à négocier les accords absolument nécessaires pour définir les réductions d'émission au-delà de 2012, échéance des accords de Kyoto. L'accord possible qui se dessine, dont les modalités, qui seront complexes et délicates, peuvent suivre des voies différentes, est basé sur une poursuite de la croissance rapide des pays en développement, avec la nécessité de ne pas laisser cette croissance cantonnée à quelques pays seulement et une croissance beaucoup plus modérée et différenciée dans les pays qui ont déjà atteint un niveau de richesse suffisant. Le décrochage entre la croissance énergétique et la croissance économique, qui se produit déjà, doit être accentué. La Commission européenne semble avoir pris la mesure de l'impératif de l'efficacité énergétique. Mais les politiques rechignent encore devant les mesures fermes. Ainsi, la proposition de réglementer la réduction des émissions des véhicules n'est pas admise.

En associant des solutions locales et des accords globaux, la planète a les ressources nécessaires pour permettre à plusieurs milliards d'habitants de vivre décemment. Certes, cela suppose à la fois des changements dans les pays riches et la mise en œuvre par les pays en développement de solutions plus efficaces que celles qui ont été utilisées jusqu'à présent.

Le dossier de ce numéro sur les énergies renouvelables «de proximité» illustre plutôt l'aspect local, en montrant à la fois l'importance des transferts de technologie et celle de leur adaptation aux besoins locaux. Comme le soulignent deux des rapports présentés dans la rubrique Publications, les énergies renouvelables ne pourront prendre une part importante du bouquet énergétique global que si elles se développent à la fois localement pour la production décentralisée et de façon centralisée pour alimenter les grandes infrastructures énergétiques transnationales. Les solutions les plus efficaces finissent par être les solutions composites. Dans les pays en développement, les succès de l'électrification rurale et de l'abandon de la biomasse traditionnelle, peu efficace et néfaste pour la santé humaine et l'environnement, sont obtenus à la fois par des raccordements à des infrastructures générales et par le développement des énergies locales. Dans les pays développés, le tout centralisé est déjà en train d'évoluer vers une cohabitation avec la production décentralisée. Mais l'optimum n'est sans doute pas tout l'un ou tout l'autre. De même, tout en donnant toute leur place aux énergies renouvelables, il n'y a pas de raison de s'opposer aux projets de capture des émissions de CO<sub>2</sub> de la combustion des énergies fossiles. D'ailleurs, cette technologie s'appliquera tout autant à la combustion de la biomasse, qui deviendrait alors non seulement une solution tendant à la neutralité en CO<sub>2</sub> mais une solution résultant dans l'extraction nette de CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. Un moyen de lutter contre le changement climatique dont il serait dommage de devoir se passer.

Pour l'année qui s'engage, nous prévoyons de continuer à présenter l'actualité internationale de toutes les solutions énergétiques plus propres et respectueuses de l'environnement, dans un contexte qui devient a priori plus réceptif. Sur plusieurs des sujets qui ont émergé ces derniers mois, nos lecteurs ont été informés bien avant les autres et nous nous attacherons à décrypter les annonces, à ne pas nous en tenir aux apparences, tout en élargissant notre champ d'investigation. Ainsi, ce numéro inaugure une nouvelle rubrique juridique que vous découvrirez sans doute avec intérêt. ✓

Dan Bialod